

**NOTE**

Ce procès-verbal pourrait être modifié lorsqu'il sera soumis pour approbation lors de la prochaine séance du conseil.

**MUNICIPALITÉ DES CÈDRES  
MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES  
PROVINCE DE QUÉBEC**

**12 septembre 2023**

**PROCÈS-VERBAL**

Séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 12 septembre 2023 à 19h30 à l'Hôtel de Ville sis au 1060, chemin du Fleuve, Les Cèdres (Québec), J7T 1A1

**Présences :**

Les conseillers Mme Julie Paradis, MM. Michel Proulx, Marcel Guérin et Loïc Dewavrin sous la présidence du maire, M. Bernard Daoust

**Sont absents :**

Les conseillers Mme Lyndsay Simard et M. Jacques Bouchard

**Sont également présents :**

M. Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier

Mme Chantal Tremblay, directrice de l'accueil et des communications citoyennes agissant à titre de secrétaire de la séance

Ayant constaté le quorum, le président d'assemblée, M. Bernard Daoust, déclare la séance légalement ouverte.

Le président informe également les personnes présentes que la séance est captée de façon audio et vidéo et que l'enregistrement sera disponible en différé sur le site internet de la Municipalité.

Ajout d'une pétition

**2023-09-315 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 12 septembre 2023**

Il est proposé par Michel Proulx

Appuyé par Julie Paradis

Et résolu

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du 12 septembre 2023 comme suit:

L'ordre du jour se lit comme suit :

**Moment de réflexion**

**1. Ordre du jour**

1.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 12 septembre 2023

**2. Procès-verbal**

2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 août 2023

**3. Affaires financières**

3.1 Acceptation des comptes du 10 août au 13 septembre 2023

3.2 Paiement de factures et/ou décomptes progressifs :

3.2.1 Sintra inc. (Région Montérégie – Rive-Sud)

3.2.1.1 Paiement du décompte progressif numéro 1 dans le cadre des travaux de pavage, de marquage et de fonte de voirie sur diverses rues pour l'année 2023

- 3.2.1.2 Dépôt du certificat d'acceptation provisoire des travaux et paiement de la première moitié de la retenue de 10% (décompte progressif numéro 2) dans le cadre des travaux de pavage, de marquage et de fonte de voirie sur diverses rues pour l'année 2023
  - 3.2.2 Construction Valrive Inc. : paiement du décompte progressif numéro 2 pour les travaux de réfection du tablier du quai municipal
  - 3.2.3 Purcèdres : paiement des factures numéros 4664 et 4836 relatives à la cueillette et disposition de branches
  - 3.2.4 Construction JP Roy inc. : dépôt du certificat d'acceptation finale des travaux et paiement du décompte progressif numéro 4 (libération de la retenue finale) pour les travaux du bouclage d'aqueduc du secteur Marsan
  - 3.2.5 MRC de Vaudreuil-Soulanges : paiement de la facture numéro 2023-000218 relative au différentiel de la ristourne de la Sûreté du Québec pour l'année 2020
- 3.3 Demandes de subventions, financement et autres
  - 3.3.1 Rallye « Trophée Roses des sables »
  - 3.3.2 Souper-bénéfice « Le Festin des récoltes 2023 »
  - 3.3.3 25e anniversaire des Repas partagés
  - 3.3.4 Éditions Média Plus Communication
- 4. Urbanisme, Environnement et Gestion du territoire**
  - 4.1 Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) : acceptation
    - Lanière patrimoniale - chemin du Fleuve / construction d'un bâtiment principal
    - Lanière patrimoniale Saint-Féréol / réfection de la façade, 710, chemin Saint-Féréol
    - Noyau villageois – chemin du Fleuve / ajout de haies en cour avant - 975, chemin du Fleuve
  - 4.2 Demande de dérogation mineure : 1370, montée Chénier (lot 4 438 717) / plantation de 66 arbres
  - 4.3 Contributions aux fins de parcs – Lot 2 048 547 – 804, chemin du Fleuve
  - 4.4 Projet-pilote « Fossés fleuris »
- 5. Règlements municipaux**
  - 5.1 Adoption du règlement numéro 497-1-2023 modifiant le règlement numéro 497-2023 concernant l'adoption d'un programme d'aide à la rénovation et restauration des bâtiments du noyau villageois, du secteur constitué des zones C-2, C-7 et des bâtiments identifiés à liste des bâtiments retenus à l'Inventaire du patrimoine bâti situés dans les lanières patrimoniales des chemins du Fleuve et Saint-Féréol pour l'année 2023 afin de modifier le programme d'assistance technique
  - 5.2 Adoption du règlement numéro 500-2023 régissant les conditions permettant le jeu libre dans les rues résidentielles
  - 5.3 Mise à jour des officiers et fonctionnaires désignés pour l'application de règlements d'urbanisme et certains règlements administratifs
- 6. Affaires municipales**
  - 6.1 Résolution d'appui à la semaine de la sécurité ferroviaire

## **7. Affaires juridiques et greffe**

- 7.1 Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels
  - 7.1.1 Modification de la résolution numéro 2022-09-415 / Mise en place d'un comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels
  - 7.1.2 Politique de confidentialité et de gestion des renseignements personnels

## **8. Ressources matérielles et immobiliers**

- 8.1 Consultants Blitz inc. : offre de services professionnels en ingénierie – implantation d'une cloison mobile au Pavillon des bénévoles
- 8.2 Bau-Val Inc.: contrat pour la fourniture et livraison de pierre concassée (AB-5)
- 8.3 Distribution Lazure inc. : contrat pour la fourniture de matériaux / travaux de bouclage d'aqueduc sur la rue des Bouleaux
- 8.4 Ford Ile-Perrot : achat d'un véhicule de type Ford Super Duty F-250, année 2024 pour le Service des travaux publics
- 8.5 BC2 : octroi d'une enveloppe budgétaire supplémentaire pour une assistance professionnelle en urbanisme – prêt de personnel
- 8.6 Nordikeau inc. : octroi d'une banque de temps supplémentaire pour une assistance technique dans le cadre du projet au sable vert

## **9. Ressources humaines**

- 9.1 Entérinement de l'embauche d'Émile Ross-Deblois à titre d'inspecteur municipal
- 9.2 Embauche de Léa Proulx à titre de surveillante de salle – poste saisonnier au Service des loisirs

## **10. Service de sécurité incendie**

- 10.1 Participation de la Municipalité des Cèdres à l'étude régionale d'optimisation de la couverture en sécurité incendie sur le territoire de la MRC de Vaudreuil-Soulanges - autorisation

### **Période des questions aux citoyens**

### **Parole au Conseil**

### **Levée de la séance**

**Adopté à l'unanimité**

## **2023-09-316 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 août 2023**

ATTENDU QUE les élus ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 août 2023 et renoncent à sa lecture;

Il est proposé par Marcel Guérin  
Appuyé par Loïc Dewavrin  
Et résolu

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 août 2023 soit adopté le tout en conformité du Code municipal.

**Adopté à l'unanimité**

**2023-09-317 Acceptation des comptes du 10 août au 13 septembre 2023**

Il est proposé par Michel Proulx  
Appuyé par Julie Paradis  
Et résolu

QUE le Conseil approuve le paiement des comptes du 10 août au 13 septembre 2023 inscrits au journal des déboursés et tel que détaillé sur les listes des comptes à payer dûment déposées aux membres du Conseil;

FONDS D'ADMINISTRATION	MONTANT PAYÉ
▪ Paiements (par chèques, dépôts directs, débits directs)	1 005 109.42\$
▪ Salaires versés – paies numéros 31 à 34	201 901.95\$
▪ Contribution de l'employeur	46 808.48\$

QUE le Conseil autorise le greffier-trésorier à effectuer les paiements requis pour les différents fonds.

**Adopté à l'unanimité**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel (activités de fonctionnement) pour effectuer la dépense.

\_\_\_\_\_  
Jimmy Poulin  
Directeur général et greffier-trésorier

**2023-09-318 Paiement du décompte progressif numéro 1 dans le cadre des travaux de pavage, de marquage et de fonte de voirie sur diverses rues pour l'année 2023**

***Sintra inc. (Région Montérégie – Rive-Sud)***

*Projet numéro 2023-600-04*

ATTENDU la résolution numéro 2023-05-177 octroyant à Sintra inc. (Région Montérégie – Rive-Sud) le contrat pour les travaux de pavage, de marquage et de fonte de voirie sur diverses rues pour l'année 2023

ATTENDU le dépôt du décompte progressif numéro 1 pour les travaux exécutés jusqu'au 7 août 2023 ;

ATTENDU l'approbation du paiement dûment signée par les parties ;

Il est proposé par Loïc Dewavrin  
Appuyé par Marcel Guérin  
Et résolu

D'AUTORISER le paiement du décompte progressif numéro 1 au montant de 112 812.22\$ à Sintra inc. (Région Montérégie – Rive-Sud) relatif au contrat pour les travaux de pavage, de marquage et de fonte de voirie sur diverses rues pour l'année 2023 ;

QU'une retenue contractuelle de 10% au montant de 12 534.80\$ (taxes en sus) est appliquée audit décompte.

**Adopté à l'unanimité**

### **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au surplus (excédant de fonctionnement non affecté) pour effectuer la dépense.

---

Jimmy Poulin  
Directeur général et greffier-trésorier

**2023-09-319**    **Dépôt du certificat d'acceptation provisoire des travaux et paiement de la première moitié de la retenue de 10% (décompte progressif numéro 2) dans le cadre des travaux de pavage, de marquage et de fonte de voirie sur diverses rues pour l'année 2023**  
***Sintra inc. (Région Montérégie – Rive-Sud)***  
***Projet numéro 2023-600-04***

ATTENDU la résolution numéro 2023-05-177 octroyant à Sintra inc. (Région Montérégie – Rive-Sud) le contrat pour les travaux de pavage, de marquage et de fonte de voirie sur diverses rues pour l'année 2023

ATTENDU le dépôt du certificat d'acceptation provisoire des travaux ;

ATTENDU le dépôt du décompte progressif numéro 2 pour la libération de la première moitié de la retenue de 10% ;

ATTENDU l'approbation du paiement dûment signée par les parties ;

Il est proposé par    Loïc Dewavrin  
Appuyé par            Michel Proulx  
Et résolu

D'AUTORISER le paiement de la première moitié de la retenue de 10% au montant de 6 267.40\$ (taxes en sus) à Sintra inc. (Région Montérégie – Rive-Sud) relatif au contrat pour les travaux de pavage, de marquage et de fonte de voirie sur diverses rues pour l'année 2023.

**Adopté à l'unanimité**

### **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au surplus (excédant de fonctionnement non affecté) pour effectuer la dépense.

---

Jimmy Poulin  
Directeur général et greffier-trésorier

**2023-09-320**    **Construction Valrive Inc. : paiement du décompte progressif numéro 2 pour les travaux de réfection du tablier du quai municipal**  
***Projet numéro 2021-800-11***

ATTENDU la résolution numéro 2022-12-530 octroyant à Construction Valrive Inc. le contrat pour les travaux de réfection du tablier du quai municipal ;

ATTENDU le dépôt du décompte progressif numéro 2 pour les travaux exécutés jusqu'au 21 juin 2023 ;

ATTENDU l'approbation du paiement dûment signée par les parties ;

ATTENDU QUE ce projet a fait l'objet d'une entente de financement avec Hydro-Québec dans le cadre du Programme de mise en valeur intégrée ;

Il est proposé par Marcel Guérin  
Appuyé par Loïc Dewavrin  
Et résolu

D'AUTORISER le paiement du décompte progressif numéro 2 au montant de 1 903.50\$ (taxes en sus) à Construction Valrive Inc. pour les travaux de réfection du tablier du quai municipal;

QU'une retenue contractuelle de 10% au montant de 211.50\$ (taxes en sus) est appliquée audit décompte progressif numéro 2.

**Adopté à l'unanimité**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au surplus (excédant de fonctionnement non affecté) pour effectuer la dépense.

\_\_\_\_\_  
Jimmy Poulin  
Directeur général et greffier-trésorier

**2023-09-321 PURcèdres : paiement des factures numéro 4664 et 4836 relatives à la cueillette et disposition de branches**

ATTENDU la résolution numéro 2023-03-103 octroyant à PURcèdres le contrat pour la fourniture de la main d'œuvre, le matériel et les équipements aux travaux de déchiquetage de branches pour l'année 2023 ;

ATTENDU la deuxième collecte effectuée au mois de juillet dernier tel que prévu au calendrier ;

ATTENDU QU'une collecte spéciale fût requise pour la disposition des branches suite aux vents violents survenus en juillet 2023 ;

Il est proposé par Michel Proulx  
Appuyé par Julie Paradis  
Et résolu

D'AUTORISER le paiement à PURcèdres de la facture numéro 4664 au montant de 14 197.98\$ (taxes en sus) relative au contrat de collecte de branches pour l'année 2023 et les collectes spéciales pour la période du 21 avril au 1<sup>er</sup> juin 2023 ainsi que la facture numéro 4836 au montant de 19 402.03\$ relative à la collecte spéciale due aux vents violents du mois de juillet 2023.

**Adopté à l'unanimité**

### **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel (activités de fonctionnement) pour le paiement de la facture numéro 4664 et au surplus (excédant de fonctionnement non affecté) pour le paiement de la facture numéro 4836 pour effectuer les dépenses.

---

Jimmy Poulin  
Directeur général et greffier-trésorier

**2023-09-322 Construction JP Roy inc. : dépôt du certificat d'acceptation finale des travaux et paiement du décompte progressif numéro 4 (libération de la retenue finale) pour les travaux du bouclage d'aqueduc du secteur Marsan**

*Projet numéro 2021-600-07*

ATTENDU la résolution numéro 2022-05-219 octroyant le contrat pour les travaux de bouclage d'aqueduc du secteur Marsan à Construction JP Roy inc. ;

ATTENDU le dépôt du décompte progressif numéro 4 relative à la libération finale de la retenue contractuelle (50%) ;

ATTENDU le dépôt du certificat d'acceptation finale des travaux ;

ATTENDU la recommandation de paiement dûment signée par les parties ;

Il est proposé par Marcel Guérin  
Appuyé par Michel Proulx  
Et résolu

D'ACCEPTER le dépôt du certificat d'acceptation finale des travaux ;

D'AUTORISER le paiement du décompte progressif numéro 4 relatif à la libération finale de la retenue contractuelle (50%) pour un montant total de 28 161.60\$ (taxes en sus) à Construction JP Roy inc. pour les travaux de bouclage d'aqueduc du secteur Marsan;

QUE ce paiement constitue la libération de la deuxième tranche de 50% de la retenue de 10 %.

**Adopté à l'unanimité**

### **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au surplus (excédant de fonctionnement non affecté) pour effectuer la dépense.

---

Jimmy Poulin  
Directeur général et greffier-trésorier

**2023-09-323 MRC de Vaudreuil-Soulanges : paiement de la facture numéro 2023-000218 relative au différentiel de la ristourne de la Sûreté du Québec pour l'année 2020**

ATTENDU QUE le jugement rendu le 15 juin 2023 dans la cause opposant les villes de Vaudreuil-Dorion, Pincourt et Saint-Zotique à la MRC de Vaudreuil-Soulanges dans le dossier de la distribution de la ristourne reçue relative aux services policiers fournis par la Sûreté du Québec confirme la légalité du mode de répartition établi en 2021 sauf son effet rétroactif à l'année 2020 laquelle doit selon le jugement être établi conformément au mode prévu;

ATTENDU la réception de la facture numéro 2023-000218 relative à l'écart entre la nouvelle et l'ancienne méthode de répartition de la redistribution du trop-perçu de la Sûreté du Québec;

Il est proposé par Julie Paradis  
Appuyé par Marcel Guérin  
Et résolu

D'ACQUITTER la facture numéro 2023-000218 de la MRC de Vaudreuil-Soulanges au montant de 96 366\$ (taxes incluses) relative au différentiel de la ristourne de la Sûreté du Québec pour l'année 2020.

**Adopté à l'unanimité**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au surplus (excédant de fonctionnement non affecté) pour effectuer la dépense.

\_\_\_\_\_  
Jimmy Poulin  
Directeur général et greffier-trésorier

**2023-09-324 Rallye « Trophée Roses des sables »  
*Demandes de subventions, financement et autres***

ATTENDU la demande de commandite de Maryse Lafrance et Mya Dutel formant l'équipe *Wahine 515* de Les Cèdres dans leur participation au rallye sportif « Trophée Roses des sables » qui se déroulera au Maroc du 15 au 27 octobre 2023.

ATTENDU QUE le rallye soutient entre autres le Club des petits-déjeuners au Canada ;

Il est proposé par Julie Paradis  
Appuyé par Marcel Guérin  
Et résolu

DE VERSER une contribution financière au montant de 500\$ à l'équipage *Wahine 515* de Les Cèdres pour leur participation au rallye sportif « Trophée Roses des sables ».

**Adopté à l'unanimité**



### **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel (activités de fonctionnement pour effectuer les dépenses).

---

Jimmy Poulin  
Directeur général et greffier-trésorier

#### **2023-09-325 Souper-bénéfice « Le Festin des récoltes 2023 » *Demandes de subventions, financement et autres***

ATTENDU la demande de partenariat de l'Association de la relève agricole de la Montérégie-Ouest (ARAMO) pour leur souper-bénéfice, le Festin des récoltes, qui aura lieu le samedi 25 novembre 2023;

ATTENDU QUE cette activité de financement permet le bon fonctionnement de l'organisation, et permet notamment d'offrir des formations tout au long de l'année et d'organiser divers événements afin de faire rayonner la relève agricole de la région;

ATTENDU QUE l'Association est un regroupement de jeunes agriculteurs de la région de la Montérégie-Ouest entre 16 et 39 ans;

Il est proposé par Loïc Dewavrin  
Appuyé par Michel Proulx  
Et résolu

DE VERSER une contribution financière au montant de 250\$ à l'Association de la relève agricole de la Montérégie-Ouest (ARAMO) dans le cadre de leur souper-bénéfice, le Festin des récoltes.

**Adopté à l'unanimité**

### **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel (activités de fonctionnement pour effectuer les dépenses).

---

Jimmy Poulin  
Directeur général et greffier-trésorier

#### **2023-09-326 25e anniversaire des Repas partagés *Demandes de subventions, financement et autres***

ATTENDU la demande de commandite des Repas Partagés afin de financer, en partie, les dépenses reliées à l'événement de leur 25<sup>e</sup> anniversaire qui se déroulera le 3 octobre prochain ;

ATTENDU la mission de l'organisme des Repas Partagés ;

Il est proposé par Marcel Guérin  
Appuyé par Julie Paradis  
Et résolu

DE VERSER une contribution financière au montant de 1 035\$ au Repas partagés dans le cadre de leur festivité de 25<sup>e</sup> anniversaire.

**Adopté à l'unanimité**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel (activités de fonctionnement) pour effectuer la dépense.

\_\_\_\_\_  
Jimmy Poulin  
Directeur général et greffier-trésorier

**2023-09-327 Éditions Média Plus Communication  
Demandes de subventions, financement et autres**

ATTENDU la demande d'Éditions Média Plus Communication de contribuer exceptionnellement pour l'année 2023, à l'impression des 4 revues municipales Le Jaseur ;

ATTENDU QUE la demande est justifiée par l'augmentation du prix du papier ;

ATTENDU QUE la participation financière de la Municipalité aidera l'entreprise et ses opérations à fonctionner normalement et dans des délais raisonnables ;

Il est proposé par Julie Paradis  
Appuyé par Loïc Dewavrin  
Et résolu

DE VERSER une contribution financière au montant de 2 800\$ (taxes incluses) à Éditions Média Plus Communication pour l'impression des 4 éditions de la revue municipale Le Jaseur pour l'année 2023.

**Adopté à l'unanimité**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel (activités de fonctionnement) pour effectuer la dépense.

\_\_\_\_\_  
Jimmy Poulin  
Directeur général et greffier-trésorier

**2023-09-328 Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) : acceptation**

ATTENDU les demandes de Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) déposées au Comité consultatif d'urbanisme (CCU) ;

ATTENDU QUE les membres du CCU ont recommandé unanimement l'acceptation des PIIA lors de leur réunion du 21 août 2023;

ATTENDU QUE les élus ont pris connaissance des esquisses déposées avant la présente séance du Conseil;

Il est proposé par Michel Proulx  
Appuyé par Julie Paradis  
Et résolu

D'ACCEPTER les demandes de PIIA déposées pour les propriétés suivantes :

Adresse	Nature de la demande	Décision
804, chemin du Fleuve	Construction d'un bâtiment principal	Acceptée
710, chemin Saint-Féréol	Réfection de la façade	Acceptée
975, chemin du Fleuve	Ajout de haies en cour avant	Acceptée

**Adopté à l'unanimité**

**2023-09-329 Demande de dérogation mineure : 1370, montée Chénier (lot 4 438 717) / plantation de 66 arbres**

ATTENDU QUE la demande de dérogation mineure vise à permettre la plantation de 66 arbres dont le diamètre est inférieur à 5 cm, mesuré à 15 cm du sol, alors que le règlement de zonage numéro 395-2016 et ses amendements stipule l'obligation d'un diamètre d'au moins 5 cm de diamètre et toujours mesuré à 15 cm du sol;

ATTENDU la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme lors d'une réunion tenue le 24 juillet 2023;

ATTENDU QU'un avis public a été affiché le 24 août 2023 invitant tout intéressé à se faire entendre au cours de la présente séance;

ATTENDU QUE les personnes présentes ont pu se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande;

Il est proposé par Julie Paradis  
Appuyé par Michel Proulx  
Et résolu

D'ACCEPTER la demande de dérogation mineure pour l'immeuble situé au 1370, montée Chénier (lot 4 438 717) visant à permettre la plantation de 66 arbres dont le diamètre est inférieur à 5 cm, mesuré à 15 cm du sol, alors que le règlement de zonage numéro 395-2016 et ses amendements stipule l'obligation d'un diamètre d'au moins 5 cm de diamètre et toujours mesuré à 15 cm du sol.

**Adopté à l'unanimité**

**2023-09-330 Cession pour fins de parcs, de terrain de jeux et d'espaces naturels : 804, chemin du Fleuve (lot 2 048 547)**

ATTENDU la demande d'opération cadastrale affectant le lot 2 048 547 appuyée par le plan de l'arpenteur-géomètre, Éric Coulombe, dossier F19156re, minute 9730, de la firme Faucher Coulombe arpenteurs-géomètres Inc., datée du 1 juin 2023 ;

ATTENDU QUE cette demande concerne la subdivision du lot 2 048 547 afin de former quatre lots distincts (lots projetés 6 582 835, 6 582 836, 6 582 837 et 6 582 838) ;

ATTENDU QUE la Municipalité n'aurait pas d'intérêt à accepter la cession de terrain à cet endroit ;

ATTENDU QU'après étude, les membres du Comité consultatif d'urbanisme recommandent que la compensation pour le 10 % pour fins de parcs, de terrain de jeux et d'espaces naturels soit versée en argent soit une valeur de 2 280.34\$ ;

Il est proposé par Michel Proulx  
Appuyé par Marcel Guérin  
Et résolu

D'ACCEPTER la compensation monétaire de 10 % pour fins de parcs, de terrain de jeux et d'espaces naturels au montant 2 280.34\$, et suite à la subdivision du lot 2 048 547.

**Adopté à l'unanimité**

**2023-09-331    Projet-pilote « Fossés fleuris »**

ATTENDU QUE la Municipalité décompte plusieurs fossés sur son territoire pour la gestion des eaux pluviales et que leur canalisation n'est pas incitée;

ATTENDU QUE l'entretien de la pelouse dans ces fossés est ardu et est assumé par les propriétaires du terrain privé adjacent;

ATTENDU QU'il y a lieu de réétudier l'aménagement des espaces verts dans le contexte du changement climatique;

ATTENDU QUE la plantation de végétaux avec floraison dans les fossés permettra de diminuer leur entretien en plus de soutenir les insectes butineurs;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite offrir à ses citoyens différentes approches éprouvées pour ces plantations;

ATTENDU QUE les différentes approches retenues seront mises à l'essai sur les emplacements suivants : 380, chemin Saint-Féréol, 1700, rue Rolland et 145, rue Normand;

Il est proposé par Loïc Dewavrin  
Appuyé par Julie Paradis  
Et résolu

QUE le Conseil municipal autorise la réalisation du projet-pilote « Fossés-fleuris » aux endroits déterminés aux emplacements suivants : 380, chemin Saint-Féréol, 1700, rue Rolland et 145, rue Normand.

**Adopté à l'unanimité**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel (activités de fonctionnement) pour effectuer la dépense.

\_\_\_\_\_  
Jimmy Poulin  
Directeur général et greffier-trésorier

**2023-09-332 Adoption du règlement numéro 497-1-2023 modifiant le règlement numéro 497-2023 concernant l'adoption d'un programme d'aide à la rénovation et restauration des bâtiments du noyau villageois, du secteur constitué des zones C-2, C-7 et des bâtiments identifiés à la liste des bâtiments retenus à l'Inventaire du patrimoine bâti situés dans les lanières patrimoniales des chemins du Fleuve et Saint-Féréol pour l'année 2023 afin de modifier le programme d'assistance technique**

ATTENDU l'entrée en vigueur du règlement numéro 497-2023;

ATTENDU QUE le Conseil considère qu'il est dans l'intérêt de la Municipalité d'augmenter le soutien financier aux propriétaires de bâtiments retenus à l'inventaire du patrimoine bâti;

ATTENDU QUE conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec (C. c-27.1), lors de la séance du 8 août 2023 :

[1] un avis de motion de ce règlement a été donné par le conseiller, Michel Proulx;

[2] le projet de règlement a été déposé.

ATTENDU QUE le conseiller, Michel Proulx a mentionné l'objet du règlement et sa portée au cours de la séance du 8 août 2023 ;

Il est proposé par Michel Proulx  
Appuyé par Julie Paradis  
Et résolu

QUE le Conseil adopte le règlement portant le titre de :

***Règlement numéro 497-1-2023 modifiant le règlement numéro 497-2023 concernant l'adoption d'un programme d'aide à la rénovation et restauration des bâtiments du noyau villageois, du secteur constitué des zones C-2, C-7 et des bâtiments identifiés à liste des bâtiments retenus à l'Inventaire du patrimoine bâti situés dans les lanières patrimoniales des chemins du Fleuve et Saint-Féréol pour l'année 2023 afin de modifier le programme d'assistance technique***

QUE le texte du règlement numéro 497-1-2023 soit annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme si au long reproduit.

**Adopté à l'unanimité**

**2023-09-333 Adoption du règlement numéro 500-2023 régissant les conditions permettant le jeu libre dans les rues résidentielles**

ATTENDU QUE l'article 500.2 du Code de la sécurité routière stipule qu'une municipalité peut permettre par règlement le jeu libre sur un chemin public dont la gestion lui incombe;

ATTENDU QUE la Municipalité des Cèdres désire promouvoir la notion de jeux libres sur certaines rues et/ou portions de ses rues;

ATTENDU QUE la Municipalité des Cèdres désire établir les conditions afin de bien encadrer les jeux libres dans les rues résidentielles;

ATTENDU QUE conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec, lors de la séance du 8 août 2023 :

[1] un avis de motion de ce règlement a été donné par la conseillère, Lyndsay Simard ;

[2] le projet de règlement a été déposé.

ATTENDU QUE la conseillère, Lyndsay Simard, a mentionné l'objet du règlement et sa portée au cours de la séance du 8 août 2023 ;

Il est proposé par Julie Paradis  
Appuyé par Marcel Guérin  
Et résolu

QUE le Conseil adopte le règlement portant le titre de :

***Règlement numéro 500-2023 régissant les conditions permettant le jeu libre dans les rues résidentielles***

QUE le texte du règlement numéro 500-2023 soit annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme si au long reproduit.

**Adopté à l'unanimité**

**2023-09-334 Mise à jour des officiers et fonctionnaires désignés pour l'application de règlements d'urbanisme et certains règlements administratifs**

ATTENDU la résolution numéro 2017-05-181 autorisant les personnes occupant les postes identifiés au tableau de l'annexe A à agir à titre d'officier et de fonctionnaire désigné pour l'application des règlements d'urbanisme et de certains règlements administratifs;

ATTENDU QU'il y a lieu de désigner les officiers et fonctionnaires désignés pour l'application du règlement numéro 500-2023 régissant les conditions permettant le jeu libre dans les rues résidentielles;

Il est proposé par Loïc Dewavrin  
Appuyé par Marcel Guérin  
Et résolu

DE MODIFIER l'annexe A de la résolution numéro 2017-05-181 afin de mettre à jour le tableau de désignation des officiers et fonctionnaires pour l'application du règlement numéro 500-2023 régissant les conditions permettant le jeu libre dans les rues résidentielles;

QUE le tableau soit joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

**Adopté à l'unanimité**

**2023-09-335 Résolution d'appui à la semaine de la sécurité ferroviaire**

ATTENDU QUE la Semaine de la sécurité ferroviaire aura lieu au Canada du 18 au 24 septembre 2023;

ATTENDU QUE 232 incidents liés à des passages à niveau et à des intrusions se sont produits au Canada en 2022, entraînant 66 décès et 43 blessures graves évitables;

ATTENDU QUE l'éducation et l'information du public sur la sécurité ferroviaire (en rappelant au public que les emprises ferroviaires sont des propriétés privées, en sensibilisant le public aux dangers associés aux passages à niveau, en s'assurant que les piétons et les automobilistes sont attentifs et à l'écoute à proximité des voies ferrées et respectent le Code de la route) réduiront le nombre de décès et de blessures évitables causés par des incidents impliquant des trains et des citoyens;

ATTENDU QU'Opération Gareautrain est un partenariat public-privé dont la mission est de travailler avec le public, le secteur ferroviaire, les gouvernements, les services de police, les médias et autres organismes pour accroître la sensibilisation à la sécurité ferroviaire;

ATTENDU QUE le CN demande au conseil municipal d'adopter la présente résolution afin d'appuyer ses efforts soutenus déployés pour sensibiliser les gens, sauver des vies et prévenir les blessures dans les collectivités, y compris sur le territoire de notre Municipalité;

Il est proposé par Loïc Dewavrin  
Appuyé par Michel Proulx  
Et résolu

D'APPUYER la Semaine nationale de la sécurité ferroviaire qui se déroulera du 18 au 24 septembre 2023.

**Adopté à l'unanimité**

2023-09-336

**Modification de la résolution numéro 2022-09-415 / Mise en place d'un comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels**

***Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels***

ATTENDU la résolution numéro 2022-09-415 relative à la mise en place d'un comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels;

ATTENDU la modification des fonctions de membres du Comité;

Il est proposé par Julie Paradis  
Appuyé par Michel Proulx  
Et résolu

DE MODIFIER la résolution numéro 2023-09-333 de la façon suivante :

QUE le Comité soit composé des membres suivants : le directeur général et greffier-trésorier agissant à titre de responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels, de la directrice des affaires juridiques et greffière-trésorière adjointe agissant à titre de personne désignée à la gestion documentaire et de la directrice des finances et trésorerie agissant à titre de personne désignée à la sécurité de l'information.

**Adopté à l'unanimité**

**2023-09-337** **Politique de confidentialité et de gestion des renseignements personnels**  
***Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels***

ATTENDU l'adoption de la Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels le 21 septembre 2021;

ATTENDU QUE cette loi crée une série de nouvelles obligations pour les municipalités qui entreront progressivement en vigueur jusqu'en septembre 2024;

ATTENDU l'entrée en vigueur le 22 septembre 2023 de nouvelles obligations en matière de protection des renseignements personnels dont l'obligation, entre autres, de publier sur son site Internet une Politique de confidentialité pour les renseignements personnels recueillis par un moyen technologique;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par Julie Paradis  
Appuyé par Loïc Dewavrin  
Et résolu

D'ADOPTER la Politique de confidentialité et de protection des renseignements personnels telle que déposée à la présente séance municipale.

**Adopté à l'unanimité**

**2023-09-338** **Consultants Blitz inc. : offre de services professionnels en ingénierie – implantation d'une cloison mobile au Pavillon des bénévoles**  
*Projet numéro 2022-400-05*

ATTENDU le projet de modernisation du Pavillon des bénévoles ;

ATTENDU la nécessité de se doter d'une expertise en structure pour les plans et devis de structure et fondation pour le support de la cloison mobile dans la salle des Bâtisseurs ;

ATTENDU la demande de prix conformément au règlement sur la gestion contractuelle ;

Il est proposé par Julie Paradis  
Appuyé par Marcel Guérin  
Et résolu

DE MANDATER Consultants Blitz inc. pour la confection des plans et devis au coût de 3 800\$ (taxes en sus), tel qu'il appert à l'offre de services professionnels numéro 2023-25 036.

**Adopté à l'unanimité**



### **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au surplus (excédant de fonctionnement non affecté) pour effectuer la dépense.

---

Jimmy Poulin  
Directeur général et greffier-trésorier

#### **2023-09-339 Bau-Val Inc.: contrat pour la fourniture et livraison de pierre concassée (AB-5)**

ATTENDU la nécessité de se procurer de la pierre concassée (AB-5) pour la période hivernale 2023-2024 ;

ATTENDU la demande de prix conformément au règlement sur la gestion contractuelle ;

Il est proposé par Loïc Dewavrin  
Appuyé par Michel Proulx  
Et résolu

D'OCTROYER le contrat pour la fourniture et la livraison de pierre concassée de calibre AB-5 pour la saison hivernale 2023-2024 à Bau-Val Inc. au montant de 55 209\$ (taxes en sus).

**Adopté à l'unanimité**

### **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel (activités de fonctionnement) pour effectuer la dépense.

---

Jimmy Poulin  
Directeur général et greffier-trésorier

#### **2023-09-340 Distribution Lazure inc. : contrat pour la fourniture de matériaux / travaux de bouclage d'aqueduc sur la rue des Bouleaux *Projet numéro 2023-600-02***

ATTENDU la résolution numéro 2023-05-165 autorisant une enveloppe budgétaire pour les travaux de bouclage d'aqueduc sur la rue des Bouleaux ;

ATTENDU la demande de prix conformément au règlement sur la gestion contractuelle ;

Il est proposé par Marcel Guérin  
Appuyé par Julie Paradis  
Et résolu

D'OCTROYER le contrat pour la fourniture de matériaux pour les travaux de bouclage d'aqueduc sur la rue des Bouleaux à Distribution Lazure au montant de 14 393.74\$ (taxes en sus) tel qu'il appert à la soumission numéro 106745.

**Adopté à l'unanimité**

### CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour effectuer la dépense.

---

Jimmy Poulin  
Directeur général et greffier-trésorier

#### **2023-09-341 Ford Ile-Perrot : achat d'un véhicule de type Ford Super Duty F-250, année 2024 pour le Service des travaux publics**

ATTENDU la désuétude du véhicule Chevrolet Colorado 2010 (VTP-30) utilisé par les employés du Service des travaux publics ;

ATTENDU la demande de prix conformément au règlement sur la gestion contractuelle ;

Il est proposé par Loïc Dewavrin  
Appuyé par Michel Proulx  
Et résolu

D'OCTROYER le contrat pour l'acquisition d'un véhicule de type Ford Super Duty F-250, année 2024 au concessionnaire automobile Ford Ile-Perrot au montant de 66 224\$ (taxes en sus).

**Adopté à l'unanimité**

### CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au fonds de roulement sur une période de 10 ans pour effectuer la dépense.

---

Jimmy Poulin  
Directeur général et greffier-trésorier

#### **2023-09-342 BC2 : octroi d'une enveloppe budgétaire supplémentaire pour une assistance professionnelle en urbanisme – prêt de personnel**

ATTENDU la résolution numéro 2026-06-220 mandatant BC2 pour une assistance professionnelle en urbanisme – prêt de personnel;

ATTENDU QUE le montant alloué en assistance professionnelle est épuisé;

ATTENDU le volume important de demandes de permis de construction et d'autorisation en cours de traitement ;

ATTENDU les factures reçues ;

Il est proposé par Michel Proulx  
Appuyé par Marcel Guérin  
Et résolu

D'OCTROYER une enveloppe budgétaire supplémentaire à BC2 pour une assistance professionnelle en urbanisme – prêt de personnel pour un montant n'excédant pas 30 000\$ (taxes en sus).

**Adopté à l'unanimité**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au surplus (excédant de fonctionnement non affecté) pour effectuer la dépense.

---

Jimmy Poulin  
Directeur général et greffier-trésorier

**2023-09-343 Nordikeau inc. : octroi d'une banque de temps supplémentaire pour une assistance technique dans le cadre du projet au sable**  
*Projet numéro 2021-600-05*

ATTENDU la résolution numéro 2021-03-96 octroyant le contrat relatif à la fourniture du personnel pour l'exploitation des ouvrages d'assainissement des eaux usées, d'alimentation et d'eau potable à Nordikeau;

ATTENDU QUE le contrat ne prévoyait pas les heures prévues pour le projet de filtre au sable vert ;

ATTENDU la réception de l'offre de service professionnelle de Nordikeau inc. ;

Il est proposé par Marcel Guérin  
Appuyé par Michel Proulx  
Et résolu

D'OCTROYER une banque de temps supplémentaires à Nordikeau inc. pour les travaux non prévus pour le projet de filtre au sable vert au contrat relatif à la fourniture du personnel pour l'exploitation des ouvrages d'assainissement des eaux usées, d'alimentation et d'eau potable au montant de 10 500\$ (taxes en sus), tel qu'il appert à l'offre de service numéro OPT-23-0501 / Août 2023.

**Adopté à l'unanimité**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au règlement d'emprunt numéro 491-2022 (financement à long terme d'activités d'investissements) pour effectuer la dépense.

---

Jimmy Poulin  
Directeur général et greffier-trésorier

**2023-09-344 Entérinement de l'embauche d'Émile Ross-Deblois à titre d'inspecteur municipal**

ATTENDU l'offre d'emploi dûment publié;

ATTENDU l'entrevue effectuée le 1<sup>er</sup> août 2023;

ATTENDU la recommandation d'embauche du directeur général et greffier-trésorier;

ATTENDU les résultats satisfaisants de l'examen médical pré-embauche;

Il est proposé par Julie Paradis  
Appuyé par Loïc Dewavrin  
Et résolu

D'ENTÉRINER l'embauche d'Émile Ross-Deblois à titre d'inspecteur municipal, poste syndiqué permanent à temps plein en date du 21 août 2023, et ce selon les conditions de la convention collective des employés de bureau en vigueur.

**Adopté à l'unanimité**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

\_\_\_\_\_  
Jimmy Poulin  
Directeur général et greffier-trésorier

**2023-09-345    Embauche de Léa Proulx à titre de surveillante de salle – poste saisonnier au Service des loisirs**

ATTENDU les besoins en personnel pour la période hivernale 2023-2024 au Service des loisirs pour la supervision du gymnase;

ATTENDU les entrevues effectuées le 17 août 2023;

ATTENDU la recommandation du directeur général et greffier-trésorier;

Il est proposé par Julie Paradis  
Appuyé par Loïc Dewavrin  
Et résolu

D'EMBAUCHER Léa Proulx à titre de surveillante de gymnase, poste saisonnier, au taux horaire minimum prescrit par la Loi, sous la condition d'un examen médical pré-embauche satisfaisant ;

QUE la période d'emploi s'échelonne du 11 septembre 2023 au 28 avril 2024 inclusivement.

**Adopté à l'unanimité**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

\_\_\_\_\_  
Jimmy Poulin  
Directeur général et greffier-trésorier

**2023-09-346 Participation de la Municipalité des Cèdres à l'étude régionale d'optimisation de la couverture en sécurité incendie sur le territoire de la MRC de Vaudreuil-Soulanges – autorisation**

ATTENDU QUE le territoire de la MRC de Vaudreuil-Soulanges compte 23 municipalités couvertes par 16 services de sécurité incendie et réparties dans 22 casernes;

ATTENDU QUE sur un effectif de 523 pompiers (tous rangs confondus et pour l'ensemble des services de sécurité incendie), 14 % sont à temps plein (74), 41 % à temps partiel (216) et 45 % sont volontaires (233);

ATTENDU le phénomène de la pénurie de main-d'œuvre et le manque d'incitatif ne favorisant pas le recrutement de pompiers volontaires et à temps partiel, générant une incertitude sur la capacité d'assurer une relève à court, moyen et long terme;

ATTENDU l'adhésion par voie de résolution de la Municipalité des Cèdres au schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Vaudreuil-Soulanges, attesté par le ministre de la Sécurité publique le 24 janvier 2023 et adopté au conseil de la MRC par la résolution 23-02-22-28, pour laquelle la Municipalité des Cèdres s'engage à respecter les orientations ministérielles, les objectifs de protection et les actions prescrites au schéma;

ATTENDU QUE la composition d'une force de frappe pour les bâtiments comportant un risque faible est composée principalement de pompiers volontaires et à temps partiel dont la disponibilité n'est pas garantie, à l'exception du Service de sécurité incendie de la ville de Vaudreuil-Dorion disposant de pompiers à temps plein;

ATTENDU la pression financière constante sur nos municipalités, majorée par le facteur inflationniste pour le maintien de nos infrastructures, de notre matériel, nos équipements et de nos véhicules, devant en tout temps être maintenus aux normes opérationnelles;

ATTENDU les défis de gestion en matière de planification, de coordination et d'administration des cohortes de candidats pour les formations de pompier 1, 2 ainsi que les formations spécialisées, non propices à ce jour à l'application d'une approche globale auprès de tous les services de sécurité incendie et ne permettant pas de maximiser l'obtention de subvention issue du programme d'assistance financière du MSP pour la formation des pompiers volontaires et à temps partiel;

ATTENDU la difficulté pour certains services de sécurité incendie de se pourvoir d'un poste de préventionniste, nécessaire à la planification et à la conduite de programmes de prévention ainsi qu'à la mise à jour de plans d'intervention pour les risques faibles, moyens, élevés et très élevés dont ces actions sont prescrites au schéma de couverture de risque en sécurité incendie;

ATTENDU QU'en étant en toute connaissance de cause des contraintes et limitations pour les années à venir sur le plan de l'efficacité opérationnelle, organisationnelle, économique et logistique, qu'il est judicieux de dresser un portrait réel et dans tous ses angles de la couverture incendie sur le territoire de la MRC et de disposer de scénarios viables d'optimisation dans l'optique de viser une saine et efficace gestion des ressources ainsi que la pérennité de la couverture incendie sur le plan régional et local;

ATTENDU le besoin d'une étude indépendante par une firme externe ayant l'expérience des services conseils auprès des autorités régionales et locales, disposant de la crédibilité nécessaire à la conduite de ladite étude aux fins de développement de scénarios viables;

ATTENDU l'offre de services de la firme Raymond Chabot Grant Thornton au montant de 105 000 \$ plus les taxes applicables (120 723,75 \$ taxes incluses), en deçà du seuil d'appel d'offres public de 121 200 \$, taxes incluses;

ATTENDU l'éligibilité de l'étude pour une subvention du Fonds régions et ruralité (FRR) issue de la Partie 1 - Étude de faisabilité et diagnostics (Volet 4 - Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale) pour une aide financière à raison de 50 % des frais admissibles jusqu'à un montant maximal fixé à 100 000 \$ ;

ATTENDU QUE les crédits sont disponibles au fonds des politiques de la MRC de Vaudreuil-Soulanges pour couvrir les coûts non couverts par la subvention du FRR au montant de 52 500 \$ plus les taxes applicables;

ATTENDU QUE la Municipalité des Cèdres est exempte des coûts associés à l'étude;

ATTENDU QU'un comité de pilotage doit être constitué pour mener à bien l'analyse de cette démarche;

ATTENDU QUE le comité de pilotage doit être composé d'un nombre défini de directeurs généraux représentatifs de différents secteurs sur le territoire de la MRC de Vaudreuil-Soulanges;

ATTENDU QUE la composition du comité de pilotage sera définie par l'ensemble des directeurs généraux des municipalités/villes sur le territoire de la MRC de Vaudreuil-Soulanges;

ATTENDU QUE le comité de pilotage ainsi formé est essentiel afin d'obtenir un portrait représentatif pour l'ensemble des municipalités concernées;

ATTENDU QUE le comité de pilotage formé devra procéder à une reddition de compte envers l'ensemble des directeurs généraux des municipalités/villes sur le territoire de la MRC de Vaudreuil-Soulanges au fur et à mesure de l'avancement des étapes de l'étude;

ATTENDU QUE la firme mandatée devra procéder à une reddition de compte envers ledit comité au fur et à mesure de l'avancement des étapes de l'étude;

ATTENDU QUE le comité de pilotage aura pour mandat d'orienter la firme, d'assurer un suivi, d'évaluer et de valider les différents scénarios explorés;

ATTENDU QUE c'est suivant l'obtention d'un consensus de ce comité de pilotage et de l'ensemble des directeurs généraux des municipalités/villes sur le territoire de la MRC de Vaudreuil-Soulanges que l'étude sera présentée au conseil de la MRC de Vaudreuil-Soulanges;

ATTENDU QUE les municipalités sur le territoire de la MRC de Vaudreuil-Soulanges ont jusqu'au 31 octobre 2023 pour soumettre leur résolution confirmant leur participation à l'étude;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par Julie Paradis  
Appuyé par Michel Proulx  
Et résolu

QUE la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit:

- Le conseil de la Municipalité des Cèdres s'engage à participer au projet d'étude régionale d'optimisation de la couverture incendie, et ce, sans coût;
- Le conseil autorise la MRC de Vaudreuil-Soulanges à déposer le projet dans le cadre du volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;
- Le conseil nomme la MRC de Vaudreuil-Soulanges organisme responsable du projet;
- Le conseil autorise la création d'un comité de pilotage selon les conditions susmentionnées;
- Le conseil nomme son directeur général et greffier-trésorier, Jimmy Poulin, comme représentant de Municipalité des Cèdres sur le projet d'étude;
- Le conseil autorise la transmission de la présente résolution à la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

**Adopté à l'unanimité**

**Période de questions aux citoyens :** 20h08 à 20h45

**Parole aux élus municipaux**

**2023-09-347 Levée de la séance ordinaire**

ATTENDU QUE les points à l'ordre du jour sont tous épuisés;

Il est proposé par Michel Proulx  
Appuyé par Julie Paradis  
Et résolu

QUE la présente séance ordinaire soit levée à 20h51.

**Adopté à l'unanimité**

Bernard Daoust  
Maire

Jimmy Poulin  
Greffier-trésorier